

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1385/SG/FIN autorisant M. Sayed Aref Jehani Mohamed à acquérir un terrain non bâti, sis à Djibouti – zone industrielle sud (partie du titre foncier n° 172) .

n° 73-1385/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
19 septembre 1973

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1973

Date du numéro
10 octobre 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Sayed Aref Jelani Mohamed est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 5 635 m2 environ, lot n° 153, sis à Djibouti – zone industrielle sud et faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au Livre foncier du territoire sous le n° 172 au nom de la compagnie des Salins du midi et des Salines de l'est.